



## DOSSIER D'INSCRIPTION 2011-2012

### Certificat de spécialisation « roller-skating »

**Ce certificat de spécialisation est associé au Brevet Professionnel JEPS  
activités physiques pour tous**

#### 1. ETAT CIVIL

Monsieur                       Madame                       Mademoiselle

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de naissance (pour les épouses) : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : ..... Pays : .....

Nationalité :  Française     Autre (à préciser).....

*☞ Joindre copie de la carte nationale d'identité recto/verso ou du titre de séjour en cours de validité*

Votre domicile habituel avant la formation    Adresse : .....  
code postal : ..... ville.....

S'il y a changement d'adresse pendant la durée de la formation    Adresse : .....  
code postal : ..... ville.....

Téléphone fixe (obligatoire) : ..... Portable.....

Courriel : .....

#### SITUATION FAMILIALE

célibataire     marié(e)     pacsé(e)     veuf(ve)     séparé(e)     divorcé(e)

#### 2. SITUATION A L'ENTREE EN FORMATION

Etes-vous en cours de formation activités physiques pour tous ?                      OUI                       NON

*☞ Joindre attestation de formation de l'organisme de formation*

*Préciser la mention : .....*

Etes-vous titulaire du BP JEPS activités physiques pour tous ?                      OUI                       NON

*Préciser la mention : .....*

*☞ Joindre copie du diplôme*

Etes-vous titulaire du BEESAPT ?                      OUI                       NON

*☞ Joindre copie du diplôme*

Si oui, vous devez demander une attestation d'équivalence des 10 unités capitalisables du BP JEPS activités physiques pour tous.

### 3. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

#### Vous êtes demandeur d'emploi

Inscrit à Pôle Emploi

OUI

NON

Bénéficiaire du RSA

OUI

NON

#### Situation auprès du Pôle Emploi

Bénéficiez-vous de l'ARE (allocation de retour à l'emploi)

OUI

NON

Date de fin de droit : .....

#### Vous êtes salarié(e)

Nom et adresse  
de l'employeur

Raison sociale et Adresse : .....

Nom et Qualité du responsable : .....

Type de contrat : .....

Date de début.....Date de fin.....

*☞ Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation.*

*Joindre une attestation d'autorisation avec signature et cachet de votre employeur.*

#### Autre situation

Travailleur indépendant

Congé parental

Autre

### 4. FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Vous effectuez la formation dans le cadre d'un Droit Individuel à la Formation

OUI

NON

*☞ Joindre impérativement dans le dossier de sélection la copie de votre dossier de demande de prise en charge.*

- Un organisme (employeur, club, , association...) prend en charge tout ou partie  
des frais pédagogiques de la formation

OUI

NON

*☞ Joindre impérativement dans le dossier de sélection une attestation de prise en charge avec cachet et signature  
du responsable de l'organisme.*

- Vous prenez en charge la totalité des frais pédagogiques de la formation

OUI

NON

*☞ Joindre impérativement dans le dossier de sélection une attestation sur l'honneur.*

- Vous souhaitez que votre formation soit prise en charge par le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

OUI

NON

*☞ Joindre impérativement la fiche de positionnement accompagnée des pièces requises*

## 6. DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ..... déclare sur l'honneur  
que :

- j'ai pris connaissance des conditions d'inscription liées à la formation

- les renseignements fournis dans mon dossier d'inscription sont sincères et véritables *La loi rend passible d'amende et d'emprisonnement, quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (313-1,313-3,433-19,441-1 et 441-7 du code pénal).*

Fait le.....

Signature du candidat

**DOSSIER D'INSCRIPTION A RETOURNER AU :**  
**CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées**  
**DEPARTEMENT EMPLOI FORMATION APPRENTISSAGE**  
**1 AVENUE EDOUARD BELIN**  
**BP 84373**  
**31055 TOULOUSE CEDEX 4**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 16 décembre 2011**

**TESTS d'ENTREE : à définir**

**POSITIONNEMENT : 16 janvier 2012**

PIECES A FOURNIR DANS VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Attestation de formation au BPJEPS
- Ou
- Copie de votre diplôme BPJEPS
  
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course d'orientation datant de moins de 3 mois.
  
- 2 exemplaires d'un curriculum vitae
  
- Copie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de Prévention et de Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) ou de tout titre équivalent.
  
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social **en cours de validité** (*document papier téléchargeable sur le site Internet [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)*)
  
- Si vous êtes français, une photocopie de votre carte nationale d'identité recto/verso **en cours de validité**
  
- Si vous êtes étranger, une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité**
  
- Deux photos d'identité (*indiquer vos nom et prénom ainsi que la formation au dos*)
  
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile **en cours de validité** (*à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule*).
  
- L'accusé de réception complété
  
- Si un organisme finance** tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure
  
- Pour bénéficier d'une prise en charge des frais pédagogiques par le Conseil Régional Midi-Pyrénées : fiche de positionnement accompagnée des pièces requises.

# **Dates prévisionnelles et contenu**

## **175 heures en centre et 90 heures en entreprise**

Date limite d'inscription : 16 décembre 2011

Tests de sélection : à définir

Positionnement : 16 janvier 2012

Dates de formation :

Du 23 au 27/01/2012 – du 12 au 16/03/2012 – du 2 au 6/04/2012 – du 23 au 27/04/2012

Les exigences préalables à l'entrée en formation du candidat sont les suivantes :

Etre capable de maîtriser les éléments techniques de base du patinage sur roulettes.

Cette exigence préalable est organisée conformément à l'épreuve permettant d'obtenir le niveau « roue rouge » de l'Ecole de roller français.

Les candidats titulaires du niveau « roue rouge » de l'Ecole de roller français sont dispensés des tests de l'exigence préalable.

Les titulaires du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien (BAPAAT), support technique « roller » ou du brevet d'initiateur fédéral de la Fédération française de roller skating (FFRS) sont dispensés de la certification de l'UC 1 du CS roller.

Les titulaires du brevet d'encadrant fédéral 1er échelon « randonnée » de la FFRS sont dispensés de la certification de l'UC 3 du CS roller.

# NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS

- 1) Vous devez être en formation ou être titulaire du BPJEPS activités physiques pour tous
- 2) Vous devez renseigner toutes les rubriques du dossier d'inscription
- 3) Tout dossier incomplet ne sera pas traité et vous sera retourné
- 4) Tout dossier envoyé après la date limite d'inscription (le cachet de la poste faisant foi) sera irrecevable
- 5) L'accusé de réception vous sera adressé après vérification de votre dossier. S'il ne vous est pas parvenu dans les huit jours suivant votre envoi, veuillez prendre contact avec le Département Formation du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées au 05.62.17.90.00

# NOTICE EXPLICATIVE

## 1. ETAT CIVIL

- Si vous allez déménager pendant la durée de la formation, nous communiquer l'adresse à laquelle nous pouvons vous adresser les correspondances (convocation, devoirs...)
- Vérifiez bien la date de fin de droit figurant sur votre attestation d'assuré(e) social. Afin d'assurer votre protection en cas d'accident celle-ci doit être valide pendant toute la durée de la formation. Vous pouvez faire actualiser ce document sur Internet ([www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)) ou sur une borne vitale (CPAM...)
- L'attestation d'assurance en responsabilité civile est à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance véhicule ou habitation. Si vous n'avez pas d'assurance personnelle fournir celle de vos parents sur laquelle votre nom doit apparaître.

## 3. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

- Types de contrat (à préciser) : par exemple : CDI, CDD, CAE, contrat d'avenir, contrat de professionnalisation.
- L'accord de votre employeur pour suivre la formation est obligatoire. Cette attestation doit être libellée sur papier en tête de la structure et signée par le dirigeant et avec le cachet de la structure.
- Si votre employeur prend en charge votre formation via son OPCA, vous devez joindre une attestation de prise en charge de votre employeur ainsi que la copie de la demande de prise en charge qui a été faite auprès de l'OPCA.

Votre disponibilité pour suivre la formation est indispensable, et fait partie des critères de sélection.

## 4. FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Pour toute démarche de prise en charge vous devez joindre un justificatif
- En l'absence d'attestation de prise en charge (**employeur, OPCA .....**), **les frais de formation seront automatiquement à votre charge**

MINISTÈRE DES SPORTS

Nom.....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal – Ville : .....



DEPARTEMENT EMPLOI FORMATION APPRENTISSAGE  
Affaire suivie par Cécile BERJEAUD

## ACCUSE DE RECEPTION

*A remplir par le candidat et à joindre impérativement au dossier d'inscription*

Le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées a bien reçu votre dossier d'inscription **complet**.

Une convocation aux tests de sélection vous sera adressée 15 jours avant les épreuves.

Nous vous demandons de contacter impérativement le Département Formation du CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées dans l'hypothèse où ce courrier ne vous serait pas parvenu une semaine avant la date d'entrée en formation.

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : .....

VISA

**NIVEAU 3**

**ROUE ROUGE**

**EXPERT**

Venez valider  
votre niveau  
de pratique



**Se diriger**  
**Eviter**  
**Franchir**  
**S'arrêter**

**En milieu urbain**



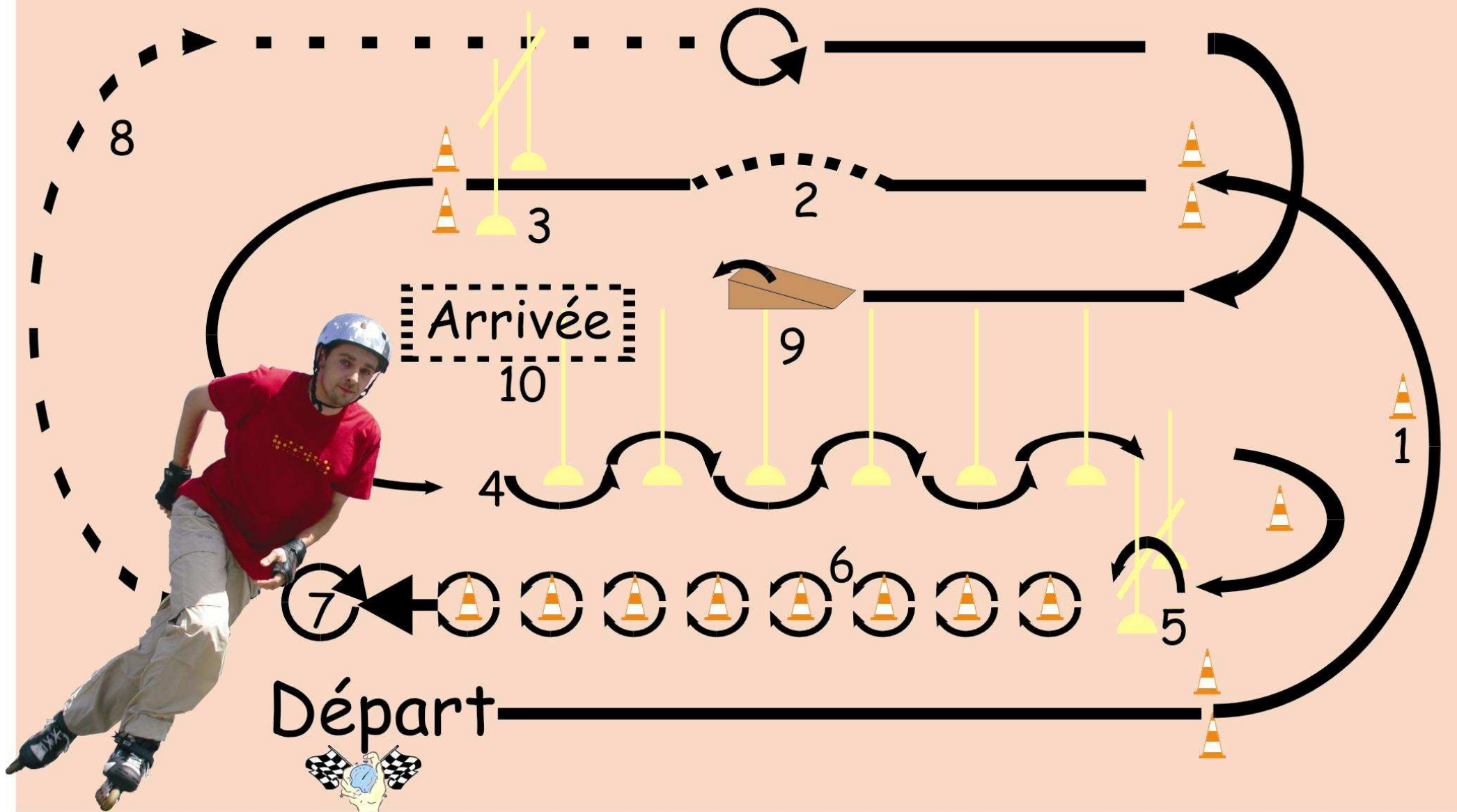
Fédération Française de Roller Skating  
6, boulevard Franklin Roosevelt - BP 33 - 33034 BORDEAUX CEDEX  
Tél : 05 56 33 65 65 - Fax : 05 56 33 65 66

Site internet : [www.ffrs.asso.fr](http://www.ffrs.asso.fr)

**LA PASSION DU ROLLER**



# CIRCUIT ROUGE



# Descriptif parcours ROUGE.

Ce parcours est chronométré, élevant ainsi la difficulté de réalisation.

L'ouvreur effectue le parcours pour établir le temps de référence **T1**. A ce temps, on ajoute 40% pour établir le temps limite de validation **T2**. Le patineur s'élance quand il est prêt, le chronomètre est déclenché à l'instant même où le patineur se met en mouvement. Il est arrêté à l'instant même où l'arrêt est stabilisé. **Si T2 est dépassé, la roue rouge n'est pas attribuée.**

Départ et patinage vers l'avant, pour enchaîner les 10 éléments techniques suivants.

1. **Croisés** avant dans le virage.
2. **Saut en longueur**, distance **1m20**, par dessus 2 tapis accolés dans le sens de la largeur.
3. **Accroupissement** en passant sous la barre verticale (hauteur adaptée à la taille du patineur).
4. **Slalom** en contournant 6 piquets espacés de 2m : les 2 patins passent successivement à droite puis à gauche du piquet.
5. **Saut en hauteur** par dessus une barre horizontale placée à **40cm** du sol.
6. **Slalom croisés avant** entre 8 plots espacés d'1m50 : 1 patin de chaque côté du plot. Exemple : un plot le patin droit à droite du plot, le patin gauche à gauche, le plot suivant, le patin droit à gauche du plot, le patin gauche à droite, et ainsi de suite....
7. **Retournements**. Pour valider cet élément, il faut réussir les 2 retournements.  
7a : retournement d'avant en arrière.  
7b : retournement d'arrière en avant.
8. Déplacement en **patinage arrière**. (A intercaler entre 7a et 7b).
9. **Franchissement du tremplin dans sa totalité** : sortie en bout de tremplin et réception dans le couloir balisé.
10. **Arrêt d'urgence** dans la zone d'arrêt balisée, après effacement de la chicane.

## Matériel.

- ❖ 12 balises pour border les espaces.
- ❖ 8 petits plots de slalom.
- ❖ 6 grands piquets de slalom.
- ❖ 20 sphères pour baliser le couloir de réception du tremplin et la zone d'arrêt.
- ❖ 2 kits d'entraînement (2 barres verticales et 1 barre horizontale clipée avec des taquets) pour réaliser le sautoir pour la hauteur, et l'atelier pour l'accroupissement.
- ❖ 1 tapis type "gymnastique" pour le saut en longueur.
- ❖ 1 tremplin. **1 chronomètre.**

## Parcours URBAIN.

L'éducateur responsable de cet atelier effectue au préalable une reconnaissance du lieu où se déroule la manifestation pour localiser les endroits où les 10 éléments techniques spécifiques à la pratique urbaine seront exécutés (cf page 21). Quand le circuit est choisi, **l'éducateur ne part qu'avec les personnes qui ont réussi le parcours chronométré**. A chaque étape ou arrêt (correspondant à une difficulté), il démontre l'élément technique, puis fait passer les patineurs, l'un après l'autre, individuellement. Et ainsi de suite jusqu'au dernier. Là encore, la chronologie n'est pas une obligation. Ce qui est important, c'est de pouvoir mettre en place la totalité des techniques urbaines répertoriées, en fonction du site.

De plus, le placement de l'éducateur s'adapte en fonction de la difficulté à valider, pour en même temps assurer la sécurité.



## **AUTORISATION DE DIFFUSION ET DE DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné(e)

Monsieur\*, Madame\*, Mademoiselle\* .....

Autorise le CREPS de Toulouse Midi Pyrénées à diffuser sur le site internet ainsi que sur tout document de l'établissement les photos me concernant prises lors d'activités de formation.

Cette autorisation n'est valable que dans ce cadre et ne peut donner lieu à aucune poursuite ni à une quelconque indemnisation.

\* (rayer la mention inutile)

Fait à Toulouse, le .....

Signature (pour les mineurs, signature des parents)